



Changement de prix

À l'intention des agents et fournisseurs

Modifications au processus des demandes de changement de prix

La Société des alcools du Québec (SAQ) désire informer ses partenaires d'affaires des modifications qui seront apportées au processus des demandes de changement de prix.

Produits courants (RA) et de spécialité en approvisionnement continu (SA)

Pour que la demande soit acceptée, vous devez compléter les champs **obligatoires** suivants :

NOM DU REQUÉRENT APPLICANT'S NAME			INFORMATION DE L'AGENCE AGENCY INFORMATION			INFORMATION DU FOURNISSEUR SUPPLIER INFORMATION		INFORMATION DU PRODUIT / PRODUCT INFORMATION		PRIX FOURNISSEUR DEMANDÉ REQUESTED SUPPLIER PRICE	
Nom Name	Courriel Email address	Téléphone Telephone	Numéro de l'agent Agency number	Nom de l'agent Agency name	Numéro de la procuration POA Number	Numéro du fournisseur Supplier number	Nom fournisseur Supplier name	Description	Code SAQ SAQ code	Prix d'achat Supplier price	Devise Currency

Toute information manquante rendra la demande de changement de prix du produit invalide.

Le nouveau prix de détail pourra être calculé à compter du **4 avril** dans la calculette.

Nous vous rappelons que la calculette ne tient pas compte des baisses de prix de la SAQ. Du prix de détail calculé, vous devrez retirer 1,40 \$ pour refléter les trois baisses de prix.

Le formulaire de négociation correctement complété devra être soumis, selon les dates mentionnées ci-dessous :

Soumission des formulaires : 25 février au 7 avril 2018, 23h59, heure locale de Montréal*

Période de négociation : 10 au 30 avril 2018

Date d'entrée en vigueur du prix fournisseur : 4 mai 2018

Date d'entrée en vigueur du prix de détail succursales : 27 mai 2018



Changement de prix

À l'intention des agents et fournisseurs

*Ce délai inclus la présence des fournisseurs et de leur agence à Prowein.

Les **critères d'analyse** pour le traitement des demandes de changement de prix à la hausse sont :

- Le produit devra être commercialisé depuis plus de 2 ans.
- Lorsqu'un produit est sélectionné pour une promotion de la SAQ, aucune demande d'augmentation de prix d'achat SAQ n'est recevable pour la période de changement de prix précédant la promotion, pendant la période de la promotion et les trois (3) périodes suivant la promotion.
- Le pourcentage d'augmentation demandé devra être égal ou inférieur au taux d'inflation du pays d'origine des 13 dernières périodes.
- Le coût net devra être égal ou inférieur aux autres régions des alcools canadiennes, afin d'avoir les prix de détail les plus compétitifs sur le marché.

Soumission des demandes

Pour toute demande de changement de prix à la hausse ou à la baisse, la dernière version publiée du [formulaire de négociation](#) devra être complétée.

Un agent devra inscrire **tous les produits** de ses fournisseurs dans un seul formulaire.

Le formulaire devra être expédié dans le format d'origine **Excel** au plus tard le 7 avril 2018, 23h59, heure locale de Montréal. Toute demande reçue après cette date ne sera pas traitée. Ce délai inclus la présence des fournisseurs et de leur agence à Prowein. Tout autre format sera refusé (pdf, jpeg, etc.).

Lorsque vous sauvegardez le fichier, veuillez lui donner le numéro et nom de l'agence uniquement (exemple : SAQ - Axxxxx - Agence XYZ). Aucun autre texte n'est requis.

Pour les fournisseurs qui nous transmettent directement leurs demandes, veuillez lui donner le numéro et nom du fournisseur uniquement (exemple : SAQ - Fxxxxx - *Domaine ABC*). Aucun autre texte n'est requis.

Il devra être envoyé à l'adresse changementdeprix@saq.qc.ca à raison d'un formulaire par agent ou fournisseur.

Une fois le formulaire expédié, **assurez-vous de recevoir la confirmation de réception** de celui-ci par le biais d'un courriel de la boîte Changement de prix de la SAQ.

Il n'est pas nécessaire de compléter le formulaire de demande de changement de prix dans le module *Changement de prix* ou de mettre à jour l'offre de reconduction reliée au produit dans le catalogue d'offre SAQ. Ces demandes ne seront pas traitées. Seul le formulaire de négociation sera pris en considération.



Changement de prix

À l'intention des agents et fournisseurs

La négociation entre les gestionnaires de compte et les fournisseurs ou leur agent, se déroulera entre le 10 et le 30 avril.

Produits de spécialité en approvisionnement par lot (SL)

Les demandes seront analysées cas par cas, lors du traitement de l'offre. Pour soumettre une demande, veuillez accéder au portail auquel vous êtes abonné (GWS/SAQ-B2B), sélectionnez l'onglet *Mes produits*, puis la section *Mon catalogue d'offres SAQ* pour ensuite accéder à l'offre de reconduction unique reliée au produit, puis mettez l'offre de reconduction à jour.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter notre

Service d'Assistance aux Relations d'Affaires (SARA)

par courriel à sara@saq.qc.ca ou par téléphone au 514 254-2711.